



Avignon 2017

Action culturelle de proximité : les élus ne cèdent rien

Communes et intercos redoutent un affaiblissement du «sens du terrain» dans les politiques culturelles.

Réunis pour leurs traditionnelles rencontres en marge du Festival d'Avignon 2017, les élus à la culture ont tenté d'esquisser un premier bilan de la réforme territoriale, presque deux ans après son entrée en vigueur. En vain. A ce stade, une évaluation globale semble malaisée, tant les situations locales sont diverses et ambivalentes.

«La réforme territoriale nous a plutôt aidés, dans la mesure où nous avons élargi notre offre par le biais des équipements de l'interco, témoigne Yves Dumoulin, maire (DVD) de Fareins (communauté de communes Dombes Saône vallée, 19 communes, 36000 hab., Ain). En revanche, nous nous sentons très loin de la grande région [Auvergne-Rhône Alpes, ndlr]. Il nous manque désormais un contact pour faire remonter nos idées et nos projets, alors que nous avons besoin d'ingénierie pour accompagner la dynamique associative.»

LE POIDS DES RÉGIONS

Un sentiment partagé dans le bocage bressuirais (38 communes, 74 300 hab., Deux-Sèvres), où Jany Rouger, premier adjoint au maire (SE) de Saint-Jouin-de-Milly (200 hab.) regrette le temps où «la région Poitou-Charentes privilégiait les relations avec les intercos, alors qu'aujourd'hui, il manque un interlocuteur intermédiaire.» Et l'élu poitevin d'entrevoir «le

TÉMOIGNAGE

Les CTAP «culture» ne devront pas être uniformément plaquées sur les régions



DÉBORAH MÜNZER, présidente de la FNCC

N'oublions pas que ce domaine d'action publique se caractérise par la coconstruction ! L'expérience montre que lorsque les élus à la culture démontrent à leurs collectivités que cette compétence est une nécessité absolue pour réunir la population et développer le territoire, on parle d'abord du contenu des projets, puis on procède aux arbitrages budgétaires. Et non l'inverse.

retour en force du département dans la culture, dont la question se pose clairement en Nouvelle Aquitaine.» Une aspiration que semblent avoir entendue certains départements, selon l'Observatoire des politiques culturelles. «Nous repérons de plus en plus d'interventions des départements pour accompagner les intercos et les petites communes dans la structuration de leurs politiques culturelles», note son directeur, Jean-Pierre Saez. «Il y a une réelle inquiétude autour de la notion de centralité», observe Florian Salazar-Martin, qui a présidé la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) jusqu'au 17 juillet. Allusion au poids des

Le plus urgent est de mettre en place les conférences «culture» des CTAP. Nous souhaitons qu'elles ne soient pas un dispositif plaqué uniformément dans toutes les régions. Elles doivent partir des territoires. Tous les échelons de collectivités, ainsi que l'Etat, qui y est invité, devront pouvoir s'exprimer. Car il s'agira d'élaborer ensemble des projets culturels pour les territoires.

régions sur les autres échelons et à celui des grandes intercos sur les communes membres. «Or on ne peut pas conduire de politiques culturelles perti-

«Nous avons différentes contractualisations selon les réalités du terrain.»

Agnès Sinsoulier-Bigot, vice-présidente de la région Centre - Val de Loire

nentes sans reconnaissance de ce qui se fait sur les territoires», poursuit l'élu municipal de Martignes.

En principe, la situation devrait se décanter une fois que les commissions «culture» des conférences territoriales de l'action publique (CTAP) – communément appelées

CTAP «culture» – prévues par la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) seront opérationnelles.

CONFÉRENCE CONSULTATIVE

Mais un grand nombre de régions tardent à réunir leur CTAP «culture». D'autres jouent leur propre partition, comme Centre-Val de Loire. Cette dernière a constitué «une conférence consultative permanente «qui répond aux exigences légales de la CTAP, mais élargit le débat aux citoyens, aux professionnels, aux acteurs économiques etc.», précise Agnès Sinsoulier-Bigot, vice-présidente de la région, qui évoque «différents modes de contractualisation avec les communes ou les intercommunalités, selon la réalité du terrain.»

Mais «nous ne souhaitons pas que tout repose sur les régions», prévient la nouvelle présidente de la FNCC, Deborah Münzer, élue le 17 juillet. Et de rappeler que lors du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC) réuni de façon informelle le 11 juillet, Françoise Nyssen s'est présentée comme «la ministre de la Culture des territoires. «Cette formule nous plaît, et nous allons aider à ce qu'il en soit ainsi», poursuit Deborah Münzer. Un prochain CCTDC, cette fois-ci formel, se réunira à l'automne. D'ici là, la FNCC espère avoir bouclé un texte commun avec toutes les associations d'élus, «pour un nouvel élan de la responsabilité partagée issue des lois «Notre» et LCAP.» ● Hélène Girard